

Département de l'Isère
Commune de St-Romain de Jalionas

ENQUÊTE PUBLIQUE
du 21 septembre 2016 au 21 octobre 2016

PROJET D'ÉLABORATION
du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
de la commune de SAINT-ROMAIN
de JALIONAS

Pièces jointes - Annexes
Volume 2

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE : DÉCISION N° E 16000217 / 38 DU 1ER AOUT 2016

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2016-ADM-04 DE MONSIEUR LE MAIRE DE ST-ROMAIN DE JALIONAS
EN DATE DU 25 AOUT 2016

Commissaire enquêteur : **Alain Monteil**

SOMMAIRE

VOLUME N° 1

Document n° 1 : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Chapitre 1 - Objet de l'enquête - Plan local d'urbanisme

- 1.1 Le rapport de présentation
- 1.2 Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- 1.3 Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- 1.4 Le règlement écrit
- 1.5 Les documents graphiques
- 1.6 Les annexes
- 1.7 Appréciation du commissaire enquêteur

Chapitre 2 - Organisation et déroulement de l'enquête

- 2.1 Préparation de l'enquête publique
- 2.2 Composition du dossier - Lieux et dates de l'enquête publique
- 2.3 Publicité et information du public
- 2.4 Opérations effectuées après la clôture de l'enquête publique

Chapitre 3 - Examen des observations du public

- 3.1 Observations orales
- 3.2 Observations écrites
- 3.3 Autres observations

Chapitre 4 - Analyse de l'enquête

- 4.1 Le territoire communal
- 4.2 Analyse du dossier d'enquête par le commissaire enquêteur
- 4.3 Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)
- 4.4 Analyse sur la forme, la concertation préalable et le déroulement de l'enquête
- 4.5 Analyse sur le fond : le projet de PLU
- 4.6 Analyse globale du projet de PLU et avis du Commissaire enquêteur

Document n° 2 : CONCLUSIONS DE L'ENQUETE - PLAN LOCAL D'URBANISME

- 1 Rappels
- 2 Avis et conclusions

VOLUME N° 2

Document n° 3 : PIÈCES JOINTES

- Pièce jointe n° 1 - Compte-rendu de la réunion publique
Pièce jointe n° 2 - Procès-verbal de synthèse des observations
Pièce jointe n° 3 - Mémoire en réponse

Document n° 4 : ANNEXES

- Annexe n° 1 - Désignation du commissaire enquêteur
Annexe n° 2 - Arrêté municipal d'ouverture de l'enquête publique
Annexe n° 3 - Délibérations du conseil municipal
Annexe n° 4 - Publicité

NB. Les documents 1 à 4 sont indépendants et doivent être considérés comme séparés. Ils ne sont reliés entre eux que dans un souci pratique de présentation et afin d'éviter qu'un des documents ne s'égaré.